

Éducation Thérapeutique 40h : coordonner et piloter un programme d'ETP (e-learning)

RELATION, RECHERCHE & ETP

Ref : ECTET01H



Compétences visées

Développer des compétences pour piloter et coordonner des programmes ETP.

MODULE 1 : Les fondamentaux de l'Éducation Thérapeutique du Patient préalables à la construction d'un programme (1h)

Consolider ses connaissances théoriques et méthodologiques en Éducation Thérapeutique du Patient

- Le contexte socio-économique de l'éducation thérapeutique.
- Le contexte politique et juridique de l'éducation thérapeutique.
- Les trois champs d'interventions en éducation thérapeutique.
- Les questionnaires post-formation.
- Le glossaire en ETP avec les exercices d'approfondissement.

MODULE 2 : La construction d'un programme ETP (29h)

Se préparer à la construction d'un programme

- Le guide HAS et INPES.
- Le plan d'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladie chronique.
- L'enquête sur le patient expert.
- Le passage du patient expert au patient partenaire.
- Les travaux d'appropriation : ébauche du programme.

Identifier les étapes d'un programme

- Les étapes d'un programme.
- La démarche éducative : du diagnostic au contrat.
- Le parcours du patient dans le programme.
- Le questionnaire post-formation de la démarche éducative.
- Les travaux d'appropriation : construire un outil de recueil de données et réaliser un diagnostic éducatif

Élaborer et finaliser l'écriture du programme

- La charte déontologique.
- La charte de fonctionnement.
- Le courrier d'information au médecin traitant.
- L'évaluation de l'éducation thérapeutique du patient.
- Le dispositif d'évaluation des ateliers.
- Le dispositif d'évaluation du programme.
- Le questionnaire post-formation sur l'évaluation.
- Les travaux d'appropriation : réaliser le dispositif d'évaluation du programme et finaliser l'écriture du programme.

MODULE 3 : Le pilotage et la coordination d'un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (10h)

Piloter et coordonner un programme

- Le référentiel INPES, Annexe 2.
- Les travaux d'appropriation : identifier le rôle du coordinateur pour chaque compétence du référentiel.
- La programmation et la mise en œuvre du programme.
- Le tutorat individuel autour du pilotage du programme.
- Les travaux d'appropriation : décrire des temps de coordination réalisés et régulation collective par une classe virtuelle.

Méthodes

- Travaux.
- Études de documents.
- Analyse des pratiques sur la construction des programmes par du tutorat synchrone et asynchrone.
- Classes virtuelles.
- Questionnaires post-formation.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé, patient expert ou pair-aidant.

Valeur ajoutée

Une plateforme informatique collaborative permettra à chaque participant inscrit dans la formation de disposer d'un réservoir d'informations, de documents, de modules de formations, de vidéo, de guides, de textes et d'outils proposés par le formateur. Des classes virtuelles ponctuent le parcours et facilitent l'apprentissage et la motivation des formés.

Pré-requis

» Avoir suivi une formation de 40h de niveau 1

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Guide méthodologique de la HAS/INPES 2007 sur la structuration d'un programme.
- Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques 2007-2011 : rapport annuel du comité de suivi 2009, Ministère de la Santé et des Sports, Paris, Juin 2010.
- Guide d'autoévaluation d'un programme d'éducation thérapeutique du patient HAS Mars 2012.
- DPC - Mise en œuvre de l'éducation thérapeutique, Fiche technique méthode - Document de travail, HAS 31 janvier 2013.
- Référentiels de compétences 2013 INPES complémentaires à l'annexe 1 et 2 de l'arrêté du 31 mai 2013.
- Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.
- Arrêté du 17 mars 2016 fixant le cahier des charges national relatif aux projets pilotes d'accompagnement à l'autonomie en santé.
- Arrêté du 17 mars 2016 fixant le cahier des charges de la formation de base des représentants d'usagers.
- Arrêté du 30 décembre 2020 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de déclaration.

Formation Inter & Intra

E-learning - Septembre 2024

>> Du 12-09-2024 au 13-02-2025

Intervenant :

CANTAYRE Carole

- DU Thérapies Cognitivo-Comportementales 5TCC)
- Hypnose Communicationnelle
- Master 2 Nutrition Activité Physique Prévention Éducation Santé
- DEUG Psychologie

Prix

Tarif Inter **750 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

E-learning - Mars 2025

>> Du 11-03-2025 au 11-03-2025

Intervenant :

CANTAYRE Carole

- DU Thérapies Cognitivo-Comportementales 5TCC)
- Hypnose Communicationnelle
- Master 2 Nutrition Activité Physique Prévention Éducation Santé
- DEUG Psychologie

Prix

Tarif Inter **750 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

E-learning - Avril 2025

>> Du 01-04-2025 au 01-04-2025

Intervenant :

CANTAYRE Carole

- DU Thérapies Cognitivo-Comportementales 5TCC)
- Hypnose Communicationnelle
- Master 2 Nutrition Activité Physique Prévention Éducation Santé
- DEUG Psychologie

Prix

Tarif Inter **750 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

E-learning - Septembre 2025

>> Du 09-09-2025 au 09-09-2025

Intervenant :

CANTAYRE Carole

- DU Thérapies Cognitivo-Comportementales 5TCC)
- Hypnose Communicationnelle
- Master 2 Nutrition Activité Physique Prévention Éducation Santé
- DEUG Psychologie

Prix

Tarif Inter **750 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Mise à jour le : **27/03/2024**